

que la Fête patronale et Titulaire de l'Eglise serait dorénavant " La Nativité de la Ste. Vierge," mais que l'on célébrerait la Fête de St. François-Xavier, ancien Patron, avec la même solennité. La Paroisse reçut alors de l'Evêque le nom de Paroisse de la Nativité de la Ste. Vierge. *C'est à quoi les habitans ont consenti, dit l'acte de la dite bénédiction, après l'avoir eux-mêmes demandé au dit Sieur de La Colombière à qui ils ont témoigné leur dévotion envers la Ste. Vierge sous la protection de laquelle ils avaient souhaité mettre leurs familles..* C'est ainsi que fut accueilli ce changement, qui était devenu comme nécessaire, depuis que la Mission des Iroquois établie d'abord dans le Village de La Prairie, s'était transportée plus loin, mais en conservant toujours St. François-Xavier pour Patron et Titulaire.

L'Eglise nouvelle était vaste en comparaison de l'ancienne. Elle était bâtie dans une autre direction que l'Eglise qu'elle remplaçait, son portail regardait le fleuve. Elle avait 80 pieds de long sur 30 de largeur et 20 de hauteur. Six grandes croisées de 4 pieds et 4 pouces de largeur sur 9 pieds de hauteur et un œil de bœuf de 9 pieds de diamètre en éclairaient l'intérieur.

Le terrain de l'Eglise fut fixé à cette époque et le don en fut légalisé. Le 3 Juillet, le R. P. Vincent Bigot, Supérieur des Jésuites, par l'entremise du P. Pierre Cholence, donna trois arpens de terre le premier aux Marguilliers, les Sieurs François et Joseph Dumais acceptant, pour l'Eglise et le cimetière, le deuxième au Curé et à ses successeurs, Messire Vilermoda acceptant, et le troisième aux Sœurs de la Congrégation, les Sœurs Marguerite Lemoyne du St. Esprit, Supérieure, Marie Barbier de l'Assomption, Assistante, et Marguerite Trottier, Dépositaire, acceptant pour leur Communauté, qui avait déjà reçu un premier don des PP. Jésuites le 7 Juin 1697. Ces terrains sont donnés à charge par les Marguilliers de faire dire une Messe basse dans l'Octave de St. François-Xavier; par le Curé de dire une semblable Messe dans l'Octave de St. Ignace, et, par les Sœurs résidentes à La Prairie de communier à chacune de ces Messes, qui doivent être annoncées au prône par le Curé.

Les dépenses de la nouvelle construction de l'Eglise montèrent plus haut qu'on avait prévu. Il fallut faire appel à la générosité publique. Les dons de l'Evêque s'élevèrent à 2,600 lbs. et ceux des

Jésuites à 1800 lbs. Le presbytère, aussi en pierre, tenait à l'Eglise. Il avait cinq grandes chambres, sans compter la sacristie.

C'est surtout à partir de cette époque, qu'il est fait mention des dons généreux accordés à cette cure et qui presque tous étaient dûs à ses Curés. Ils se faisaient à l'envi un bonheur et une gloire d'honneur, à leurs frais, la maison du Seigneur, et plusieurs de ces monu-

*+ dans cho  
une des  
leux octa  
mes, il ne  
pas dit: on  
meses.  
Voilà le con  
travaux  
et chaire  
Il suffi  
qu'ils  
leurs  
comme*

*mes. A du ces les octaves.*